الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance



Le Courrier
DE L'ASSURANCE

Novembre 2026 - N°13

LE COURRIER DE L'ASSURANCE

N°13
NOVEMBRE 2026



Sommaire

05 Édito

08 Actus

17 Chiffres clés

18 Métiers de l'assurance

19 Agenda

Le développement du marché et l'élargissement de la protection sont indissociables.

ÉDITO

Au terme du premier semestre 2026, les avancées du secteur de l'assurance confirment les efforts engagés par l'ensemble de l'écosystème pour développer le marché, élargir les couvertures et renforcer la confiance des assurés. Ces objectifs demeurent au cœur de l'action de la Fédération Marocaine de l'Assurance et de ses membres.

Le développement du marché repose avant tout sur notre capacité à répondre aux besoins de protection des individus et des agents économiques qui demeurent encore insuffisamment couverts malgré l'amélioration du taux de pénétration tout au long de ces dernières années. Le potentiel est important et les acteurs s'activent à développer des offres adaptées, accessibles et compréhensibles à travers une distribution multicanale de proximité capable de mieux appréhender leurs besoins. Le partenariat entre compagnies et intermédiaires constitue, à cet égard, un levier essentiel pour faire progresser la pénétration de l'assurance et favoriser le développement de nouvelles opportunités.

L'élargissement des couvertures demeure un enjeu important pour le développement du marché. Les réflexions sur une éventuelle obligation d'assurance habitation se poursuivent, avec l'objectif de mieux protéger les ménages face aux risques auxquels ils sont exposés notamment par leur voisinage tout comme contre les conséquences d'événements extrêmes (inondations, tremblements de terre et tsunamis).

Le périmètre des garanties et les modalités d'application de l'obligation de l'assurance habitation seront déterminants pour assurer la pertinence et l'efficacité du dispositif.

Dans le domaine de la santé, l'enjeu porte sur l'articulation entre l'Assurance Maladie Obligatoire de base et l'assurance complémentaire. Il s'agit notamment de garantir la continuité de la protection des assurés qui devront basculer de l'assurance privée vers la CNSS, en encourageant la souscription de couvertures complémentaires santé et des garanties Décès-Invalidité.

Cet objectif passe également par l'accélération de la digitalisation des processus d'indemnisation et des échanges d'informations avec la CNSS. Ces actions contribueront à renforcer la complémentarité des dispositifs et à améliorer le parcours des assurés ainsi que la qualité de leur prise en charge.

La confiance des assurés repose également sur la qualité du service et le respect des engagements en matière d'indemnisation. Les évolutions du cadre réglementaire d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation et la digitalisation des échanges avec les tribunaux contribuent à améliorer le traitement des dossiers et l'efficacité des procédures, dans le cadre d'une coordination étroite entre l'ensemble des acteurs concernés.

La gestion des sinistres matériels automobile bénéficiant pour sa part d'un système d'indemnisation rodé qui facilite le parcours client et qui est cité en exemple sur bien des marchés de la région.

Le déploiement du Référentiel national des véhicules assurés et la dématérialisation de l'attestation d'assurance contribuent à fiabiliser les informations, à sécuriser les opérations et à simplifier les démarches des assurés. Ces évolutions participent à la modernisation du secteur, dans une dynamique durable conciliant innovation, maîtrise des risques et préservation des équilibres techniques et financiers.

Les travaux engagés dans le cadre de l'étude sur les leviers de développement de l'assurance offrent une perspective d'ensemble pour accompagner l'évolution du marché. Ils mettent en évidence l'importance d'agir conjointement sur l'accessibilité des couvertures, l'innovation, la distribution et le renforcement de la confiance. Ces orientations trouveront un prolongement lors de la 13ème édition du Rendez-vous de l'Assurance, prévue les 7 et 8 avril 2027 au Sofitel Jardin des Roses à Rabat, sous le thème **"Pour une assurance accessible, inclusive et centrée client"**.

Pour notre Fédération, le développement du marché et l'élargissement de la protection sont indissociables. Cette conviction guide notre action avec nos membres et nos partenaires. L'assurance affirme pleinement son rôle économique et social lorsqu'elle permet à davantage de ménages de faire face aux aléas et à davantage d'entreprises d'investir, d'entreprendre et de poursuivre leur activité. C'est dans cette contribution au développement économique et à une meilleure protection des populations que s'inscrit notre ambition pour le secteur.

L'avenir de l'intermédiation en débat à la FNACAM



L'évolution du modèle de distribution était au cœur de la 10ème Rencontre annuelle de la Fédération nationale des agents et courtiers d'assurances au Maroc (FNACAM), organisée le 8 octobre 2026 à Casablanca sous le thème ***"Réinventer l'intermédiation face aux risques de demain"***. La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) y était représentée par son Président, M. Mohamed Hassan BENSALAH, et son Vice-Président délégué, M. Bachir Baddou.

Dans son mot d'ouverture, le Président de la FMA a appelé compagnies et intermédiaires à inscrire leur relation dans une ambition commune de développement, fondée sur le partenariat et la création de valeur.

Il a souligné le potentiel que représentent la protection des populations insuffisamment assurées, l'accompagnement des TPE, PME et travailleurs indépendants et la réponse aux nouveaux besoins de couverture.

M. Bachir BADDOU a prolongé cette réflexion lors d'une intervention intitulée **"Anticiper pour rester incontournable"**, consacrée à la valeur ajoutée de l'intermédiaire.

Comprendre les risques des clients, anticiper leurs besoins et mobiliser la technologie pour consacrer davantage de temps au conseil et à la prévention sont autant de moyens pour renforcer la relation de confiance.



Bachir BADDOU réélu à la vice-présidence de la GFIA

M. Bachir BADDOU, Vice-Président délégué de la Fédération Marocaine de l'Assurance, a été réélu vice-président de la Global Federation of Insurance Associations (GFIA), lors de son Assemblée générale tenue le 11 novembre 2026 à Hong Kong.

Il poursuivra son mandat au sein du comité exécutif aux côtés d'Andrew HALL, représentant de l'Australie, élu président en succession de Stephen FRANK, représentant du Canada. Cette réélection prolonge la participation de notre fédération à la gouvernance de la fédération mondiale et aux échanges entre associations nationales d'assurance.



La FMA au 21ème Annual Gulf Insurance Forum

La FMA a pris part au 21ème Annual Gulf Insurance Forum, organisé les 26 et 27 octobre 2026 à Dubaï par la Gulf Insurance Federation, sous le thème ***"Redefining Insurability : Risk, Capital, and Trust in a Systemic World"***.



À cette occasion, M. Salaheddine AJI, Directeur général de la FMA, a modéré une session intitulée **"Capital, Regulation and Compliance in the Age of AI"**, consacrée aux enjeux de gouvernance, de réglementation et de conformité liés à l'intelligence artificielle.

Les échanges ont notamment porté sur la responsabilité des décisions assistées par l'IA, l'intégration des risques associés dans les dispositifs ERM et ORSA, ainsi que sur les conditions d'une utilisation responsable de ces technologies, dans un cadre de gouvernance et de supervision adapté.

Prévention et transfert des risques aux Rencontres de l'AMRAEM

Identifier les risques, agir en prévention et organiser leur transfert constituent les étapes d'une même démarche de protection des entreprises. Cette articulation était au cœur des Rencontres du Risk Management, organisées le 20 octobre 2026 à Casablanca par l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise au Maroc (AMRAEM), sous le thème '***'La chaîne de transfert du risque, de l'identification à la réassurance''***.



Dans son allocution d'ouverture, M. Salaheddine AJI, Directeur général de la FMA, a souligné le rôle du risk manager dans les décisions de l'entreprise.

La connaissance des expositions et le dialogue avec les intermédiaires et les assureurs permettent de construire des couvertures adaptées, dans une démarche où prévention et assurance se complètent.

L'accès des TPE et PME à cet accompagnement constitue également un enjeu important. La réflexion s'est prolongée jusqu'à la réassurance, dont l'intervention repose notamment sur la qualité des informations transmises tout au long de la chaîne de transfert du risque.

Le Maroc, hôte de la 37ème Conférence du GAIF en 2030

Le Maroc a été choisi pour accueillir la 37ème Conférence générale de la General Arab Insurance Federation (GAIF) en 2030. Cette désignation est intervenue lors de l'Assemblée générale tenue à la mer Morte, en Jordanie, en marge de la 35ème Conférence générale de l'organisation.

L'Assemblée a également reconduit M. Salaheddine AJI, Directeur Général de la FMA, au Comité exécutif pour le mandat 2026-2028. Cette réélection s'inscrit dans la continuité la participation de la Fédération à la gouvernance du GAIF et aux travaux de coopération entre les marchés arabes de l'assurance.



Les membres du CAMM au plus près des activités portuaires

Mieux connaître les opérations portuaires pour mieux appréhender les risques assurés : c'est dans cet objectif que la Fédération Marocaine de l'Assurance a organisé, en juillet, une visite du port de Casablanca au profit des compagnies membres du Comité des Assurances Maritimes du Maroc (CAMM).

Conduite par M. Salaheddine AJI, Directeur Général de la Fédération et M. Ihab KHARROUBI, Responsable Maritime, la délégation a été accueillie par la Direction régionale de Casablanca et Région de l'Agence nationale des ports (ANP). La visite a porté sur les principales infrastructures du port, son organisation et ses activités. Depuis le bâtiment communautaire de l'ANP, les participants ont également bénéficié d'une vue panoramique des installations. Cette découverte de l'environnement portuaire a permis d'approfondir leur connaissance des opérations et des risques spécifiques aux activités maritimes, dans le cadre des actions de renforcement des compétences techniques accompagnées par la Fédération.



Assurance agricole et climatique
La FMA contribue aux travaux de la FANAF



La FMA a contribué aux réflexions sur l'assurance agricole et climatique inclusive lors des États généraux de l'assurance pour tous, organisés par la FANAF du 6 au 8 juillet 2026 à Cotonou. Son Directeur général, M. Salaheddine AJI, a présidé l'atelier consacré à ce sujet, avant d'en présenter les recommandations lors de la cérémonie de signature du Pacte panafricain de l'assurance inclusive.

L'atelier a réuni des experts de la MAMDA, d'ULA Advisors, d'African Risk Capacity Ltd., de ZEP-RE/ACRE Africa, de la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal et d'AXA Sénégal.
Les échanges ont porté sur les conditions de développement de couvertures adaptées aux filières et aux risques auxquels les producteurs sont exposés.

La fiabilité des données, la confiance des agriculteurs et la coordination entre acteurs publics, assureurs, organisations agricoles et partenaires financiers ont été mises en avant. Les recommandations formulées doivent alimenter la feuille de route pour le développement de l'assurance inclusive sur le continent.

Les risques maritimes au cœur des échanges de l'IUMI

Risques de guerre, transformations des échanges commerciaux et évolutions de la logistique continuent de modifier les expositions de l'assurance maritime. Ces enjeux ont nourri les travaux de la conférence annuelle de l'International Union of Marine Insurance (IUMI), organisée du 20 au 23 septembre 2026 à Rotterdam.

La FMA y était représentée par M. Salaheddine AJI, Directeur général, et M. Ihab KHARROUBI, Responsable maritime. Les échanges ont porté sur les implications de ces évolutions pour les professionnels, ainsi que sur les défis techniques et réglementaires du secteur.



Le secteur marocain de l'assurance au 1er semestre 2026

Au premier semestre 2026, les primes émises atteignent **39,1 milliards de dirhams (+11,2 %)**. La branche Vie et Capitalisation représente **45,2 %** du marché et porte l'essentiel de la croissance, notamment grâce aux contrats à capital variable. L'automobile, avec **9,9 milliards de dirhams** et **25,3 %** des primes totales, reste le premier moteur de la progression en Non-Vie. Détails chiffrés !

39 103
Millions de dirhams
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

20 789
Millions de dirhams
ASSURANCES NON VIE

17 688
Millions de dirhams
ASSURANCES VIE & CAPITALISATION

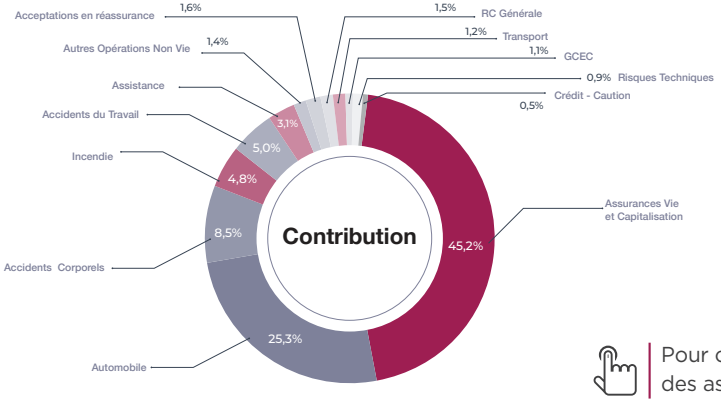

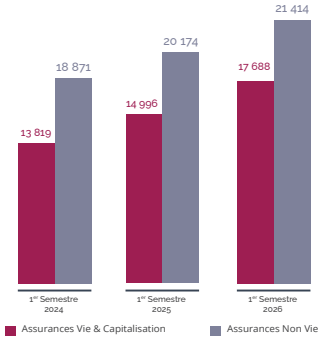

Pour consulter la situation liminaire du secteur marocain des assurances au titre du 1er semestre 2026.

Cliquez ici

Zoom sur l'Ingénieur Prévention en assurance

L'Ingénieur Prévention contribue à réduire la fréquence et la gravité des sinistres potentiels pour les assurés. Son expertise technique permet de mieux identifier et évaluer les risques, de renforcer la protection des biens et de préserver la continuité de l'activité, tout en aidant l'assureur à mieux apprécier les risques qu'il prend en charge.

Ce métier de terrain associe ingénierie et conseil. Il repose sur un dialogue permanent avec les interlocuteurs techniques des entreprises clientes et les équipes de souscription, afin d'adapter les mesures de prévention aux enjeux de couverture et aux réalités opérationnelles.

Formation & Accès au métier

Une formation d'ingénieur ou de niveau bac+5 en risques industriels, en sécurité ou dans une spécialité technique adaptée constitue une voie d'accès à ce métier. Les exigences de diplôme et d'expérience varient selon les compagnies et les postes.

La connaissance des procédés industriels, des dispositifs de protection et des référentiels de prévention doit s'accompagner d'une bonne compréhension des mécanismes d'assurance. La rigueur, le sens de l'observation et la capacité d'analyse et de synthèse sont nécessaires pour établir des diagnostics pertinents. L'écoute et la pédagogie facilitent le dialogue avec les clients autour des améliorations préconisées.

Missions principales



Réaliser des visites de sites pour examiner les installations, les procédés et les dispositifs de prévention et de protection.



Identifier les scénarios de risques et de sinistres et évaluer leurs conséquences potentielles sur les biens et l'activité.



Rédiger des rapports d'évaluation des risques pour éclairer les décisions de souscription.



Formuler des recommandations de prévention adaptées et accompagner les clients dans leur mise en œuvre et leur suivi.

AGENDA

LE RENDEZ-VOUS DE L'ASSURANCE

La 13ème édition du Rendez-vous de l'Assurance se tiendra les 7 et 8 avril 2027 au Sofitel Jardin des Roses à Rabat. Organisée par la Fédération Marocaine de l'Assurance, elle réunira les professionnels de l'assurance et de la réassurance pour deux journées d'échanges et de rencontres autour du thème ***"Pour une assurance accessible, inclusive et centrée sur le client"***. Marquez vos agendas !

rdvdelassurance.ma



RENCONTRES DU RISK MANAGEMENT DE L'AMRAE

L'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE) organise ses 34ème Rencontres du Risk Management du 3 au 5 février 2027 à Deauville, en France, autour du thème ***"Les métamorphoses des risques – S'adapter avec audace"***. Trois journées consacrées aux transformations de la gestion des risques et aux réponses des entreprises.

amrae-rencontres.fr

51ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FANAF

Après son cinquantenaire à Abidjan, la FANAF donne rendez-vous aux professionnels du secteur du 15 au 17 février 2027 à Kigali, au Rwanda. Cette nouvelle édition sera consacrée au thème ***"L'assurance africaine à l'ère de l'intelligence artificielle : rattraper, innover, dépasser".***

fanaf.org

CONFÉRENCE ITIC MEA

L'édition 2027 d'ITIC MEA se déroulera du 4 au 6 avril au Caire, en Égypte, au Four Seasons Hotel Cairo Nile Plaza.

Consacrée à l'assurance voyage et santé au Moyen-Orient et en Afrique, elle réunira notamment assureurs, sociétés d'assistance et prestataires médicaux autour des évolutions de ces marchés.

itic.co/conference/mea

DUBAI WORLD INSURANCE CONGRESS

Le Dubai World Insurance Congress célébrera sa 10ème édition du 26 au 28 avril 2027 à Dubaï, à Atlantis The Palm. Sous le thème ***"Reinsurance 2036 : The Next Decade Starts Now"***, les échanges porteront sur les évolutions de la réassurance face aux risques géoéconomiques, climatiques et technologiques.

events.globalreinsurance.com

TROPHÉES DE L'ASSURANCE D'AFRIQUE AU MAROC

La 5ème édition des Trophées de l'Assurance d'Afrique au Maroc aura lieu le 5 avril 2027 au Casablanca Marriott Hotel.

Organisée par 212Assurances.com, elle mettra à l'honneur les initiatives du secteur, notamment en matière d'innovation et d'accès à l'assurance.

tropheesdelassurance.ma

CONGRÈS AFRIC SUR L'ACTUARIAT, LA FINANCE ET LES RISQUES

Marrakech accueillera la troisième édition de l'Actuarial, Finance, Risk and Insurance Congress du 31 mai au 3 juin 2027.

Ce congrès réunira chercheurs et professionnels autour des travaux et des pratiques en actuariat, en finance, en gestion des risques et en assurance.

fbe.unimelb.edu.au

الـجـامـعـة الـمـغـربـيـة لـلـتـأمـيـن
Fédération Marocaine de l'Assurance

Plus d'actualités sur le secteur des assurances et réassurance au Maroc sur notre site web :

www.fma.org.ma

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux :

facebook.com/FMA.ASSURANCE

linkedin.com/company/fmamaroc

instagram.com/fma_maroc/

x.com/FMA_MAROC

youtube.com/@fmamaroc